

Votre sécurité n'a pas de prix !

Assurez vous plus en payant moins !

Incredible ! Chez AXA, multipliez vos contrats, nous multiplions les réductions !

1

En assurant votre moto et votre voiture chez AXA, bénéficiez :

- Jusqu'à **-20 %⁽¹⁾** sur votre **contrat Moto.**
- Jusqu'à **-25 %⁽²⁾** sur votre **contrat Auto.**

2

Et en plus :

- Jusqu'à **-30 %** pour **les conductrices.**
- Jusqu'à **-20 %** à partir de la **2^{ème} moto assurée chez AXA.**



(1) La réduction jusqu'à - 20 % porte sur le contrat AXA Assurance Moto au 01/04/2008.

(2) La réduction jusqu'à - 25 % porte sur le contrat AXA Formule Référence au 01/04/2008.

(1) et (2) Offres soumises à conditions. Contrats souscrits auprès d'AXA France IARD ; sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'assureur ; conditions détaillées auprès de votre interlocuteur AXA.

Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent, vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

Chez AXA, c'est cela que nous appelons la "Protection Financière".

ASSURANCE AUTO, MOTO & HABITATION
SANTÉ & PREVOYANCE
EPARGNE, RETRAITE & PLACEMENTS
BANQUE & CREDITS
ASSURANCE LOISIRS & SERVICES
PROTECTION JURIDIQUE

www.axa.fr

Votre interlocuteur AXA



AXA France IARD : S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Paris. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 26, rue Drouot - 75009 Paris - 78160 Marly-le-Roi - Entreprises régies par le code des assurances - Club 14 - Association loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 38-42, rue Galliéni - 92600 Asnières.

vivre Confiant

Recommandé par
Club 14



Ref. : 180321 03 2008 - Imp AXA - Crédits photos : Marc Burdi, AGV, Honda, Suzuki - agora.paris - Document non contractuel.

Assurance Moto

Économisez sur le tarif,
pas sur le plaisir !

Double avantage !

Jusqu'à **-20 %***
sur votre contrat **Moto**

Jusqu'à **-25 %***
sur votre contrat **Auto**

* Voir conditions de l'offre à l'intérieur.



La meilleure protection... pour vous :

Jusqu'à 200 000 € d'indemnisation en cas de dommage corporel⁽¹⁾ !

L'option "Sécurité du conducteur" vous couvre même si vous êtes responsable.

Protégez-vous au maximum...

Votre équipement est endommagé ? Nous vous indemnisons jusqu'à :

- 300 € pour votre casque⁽¹⁾.
- 450 € pour vos vêtements et accessoires⁽¹⁾.



La meilleure protection... pour votre moto :

Assistance 0 km⁽¹⁾

En cas d'accident ou de panne, faites-vous dépanner, même devant chez vous !

Le  AXA :
Y compris crevaison !

Détruite ou volée ? Votre moto 100 % remboursée⁽¹⁾ !

Votre moto est neuve ou a moins d'un an ? Elle est détruite ou volée l'année qui suit son achat ?

Nous vous la remboursons au prix que vous l'avez payée.

Le  AXA :
En option, garantie étendue à 2 ans !

Nouveau

- Votre moto a plus de 6 ans ?
Votre franchise est réduite de 10 % chaque année⁽²⁾ !

Choisissez la formule⁽¹⁾ qui vous convient le mieux !

Formule 1 (RC)

- Responsabilité civile
- Défense Pénale et Recours Suite à Accident
- Décès du conducteur
- Sécurité du conducteur jusqu'à 15 000 €
- Assistance aux personnes et aux véhicules
- 0 km en cas d'accident, de panne ou de crevaison
- Garantie du casque du conducteur jusqu'à 300 €
- Information juridique par téléphone

OPTIONS

- Sécurité du conducteur étendue à 200 000 €
- Protection juridique Confort

Formule 2 (RC-Incendie/vol)

Les garanties de Formule 1

+

- Incendie, Vol
- Bris d'optiques
- Catastrophes naturelles, événements climatiques, catastrophes technologiques
- Garantie des accessoires et vêtements jusqu'à 450 €

OPTIONS

Options de Formule 1

+

Formule 3 (Dommages collision)

Les garanties de Formule 2⁽³⁾

+

- Dommages collision
- Valeur à Neuf durant 1 an

- Garantie des accessoires et vêtements jusqu'à 12 000 €⁽²⁾

Formule 4 (Tous risques)

Les garanties de Formule 2⁽³⁾

+

- Dommages tous accidents
- Valeur à Neuf durant 1 an

OPTIONS

Options de Formule 2 et 3

+

- Valeur à Neuf étendue à 2 ans
- Valeur du véhicule⁽⁴⁾ + 15 % au-delà de 2 ans
- Véhicule de remplacement durant 8 jours en cas d'accident, 30 jours en cas de vol⁽¹⁾

Par exemple :

Suzuki 650 Bandit S/N (neuve)



Formule 1
à partir de
169 €/ an⁽¹⁾
ou 15 €/ mois⁽²⁾

Formule 4
à partir de
306 €/ an⁽¹⁾
ou 27 €/ mois⁽²⁾

Tarifs TTC au 01/04/2008 - Moto neuve, pour un homme de 35 ans, avec expérience de conduite, ayant son permis Moto A depuis 10 ans et résidant à Niort.

Honda 125 Varadero (3 ans)



Formule 1
à partir de
113 €/ an⁽¹⁾
ou 10 €/ mois⁽²⁾

Formule 4
à partir de
165 €/ an⁽¹⁾
ou 14 €/ mois⁽²⁾

Tarifs TTC au 01/04/2008 - Moto de 3 ans, pour un homme de 35 ans, avec expérience de conduite, ayant son permis Moto A depuis 10 ans et résidant à Niort.

Avec Club 14 : faites le plein d'avantages !

Votre assurance vous ouvre gratuitement les portes de Club 14 :

- 1 Profitez gratuitement des petites annonces pour bien acheter ou bien vendre votre moto.
- 2 Incroyable ! Jusqu'à **-30%** sur vos accessoires, produits d'entretien, équipements.
- 3 Accédez à une mine d'informations avec la Newsletter et le magazine "Club 14 infos".
- 4 Participez au jeu concours et au rallye annuel organisés par Club 14.

Pour en savoir plus, embrayez très vite sur
www.club14.com !

(1) Selon clauses et conditions du contrat.

(2) En cas de dommage, collision ou vol et dans la limite de 50 % de réduction.

(1) Selon clauses et conditions du contrat. (2) Selon modèle de la moto.

(3) Possibilité de ne pas choisir Incendie/vol. (4) Valeur à dire d'expert.

(1) Pour un paiement annuel.

(2) Pour un paiement mensualisé par prélèvements automatiques pour une cotisation annuelle supérieure ou égale à 120 € TTC.